

## **Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)**

**Sujet:** Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Valérie Jodoin

**Date:** 2026-01-26

Bonjour,

Il me semble que l'emplacement de la ligne de chemin de fer pour la voie de contournement de Lac-Mégantic n'est pas convenable car les risques et les incertitudes liés à l'eau potable sont trop élevés et ne peuvent pas être atténués par des mesures de surveillance. J'ai des proches qui seront directement impactés. Je crois qu'on doit faire preuve d'une grande prudence devant un tel enjeu de santé publique, et identifier un tracé qui sera moins risqué.

Merci,

Valérie Jodoin